

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT DE  
L'ISERE  
ARRONDISSEMENT  
DE LA TOUR DU PIN

COMMUNE DE  
MAUBEC  
38300

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE  
DE MAUBEC**

**Séance du 7 Novembre 2023**

Effectif en exercice	19
Présents	15
Votants	19

L'an deux mille vingt-trois, le sept novembre, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Maubec légalement convoqué, s'est réuni en mairie, salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur le Maire, Olivier TISSERAND,

Présents :

Mesdames Fabienne SOLER, Delphine ROBY-PASCAL, Caroline PILAN-THEVENIN, Céline BUCLON, Renée VERBO, Annick ARNOLD,

Messieurs Olivier TISSERAND, Luc GUSTA, Gérald BONNARD, Alain THORIN, Christian BUCLON, Stéphane RAJON, Gilles GASPAROTTO, Jessy VAUCHEL, André REVOL,

Date de convocation :

27/10/2023

Date d'affichage :

27/10/2023

Pouvoirs :

Angèle SIERRA-NETZER donne pouvoir à Luc GUSTA

Annie LLOPIS donne pouvoir à Alain THORIN

Guillaume ROLAND donne pouvoir à Olivier TISSERAND

Robert AIMONETTI donne pouvoir à Annick ARNOLD

Vote :

Pour : 19

Contre : 0

Abstention : 0

Secrétaire de séance :

Madame Delphine ROBY-PASCAL

**20231107 – 09- FINANCES - DECISION MODIFICATIVE – CHARGES DE PERSONNEL**

**Rapporteur : Madame Fabienne SOLER**

Madame SOLER informe avoir réalisé une projection des charges à venir pour le dernier trimestre 2024 et informe l'assemblée que pour permettre le paiement de l'intégralité des charges de personnel notamment : Cotisation assurance personnel, cotisations retraites, cotisations organismes sociaux et les salaires des agents pour le dernier trimestre, il est nécessaire de faire des virements de crédits par le biais d'une décision modificative en section de fonctionnement d'un montant de 28 000€ comme indiqué dans le tableau suivant :

Désignation	Dépenses	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
022 – Dépenses imprévues (fonctionnement) (solde disponible 13644€)	13000€	
65 – Autres charges de Gestion courante – Caisse des écoles (solde disponible 6000€)	6000	
011 – Charges à caractères générales – 60621 Combustibles (solde disponible : 18777.60€)	9000	
012 – Charges de personnel - 64111 Personnel Titulaire		7 300€
012 – Charges de personnel - 6413 Personnel non Titulaire		6 000
012 – Charges de personnel - 6453 Caisses de retraite		5000
012 - Charges de personnel – 6455 Cotisations pour assurance du personnel		7 700€
012- Charges de personnel -6458 Cotisations aux autres organismes sociaux		2000
<b>TOTAL</b>	<b>28 000€</b>	<b>28 000€</b>

Elle rappelle également que l'ensemble des explications a été exposé lors de la commission Finances du 6 Novembre 2023

Il est demandé au Conseil municipal :

- **D'APPROUVER** la décision modificative telle que définie dans le tableau ci-dessus,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,**

- **APPROUVE** la décision modificative telle que définie dans le tableau ci-dessus,

La commune informe que cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an susdits, et ont signé avec Nous, les conseillers présents,

Le secrétaire  
Delphine ROBY-PASCAL

Le Maire,  
Olivier TISSERAND